

## Vente de bien par heritier

## Par pmlahaye\_old, le 04/10/2007 à 11:40

Mon père est décédé en 1994, ma mère a hérité. de cette union sont nés deux enfants, je suis l'un d'entre eux

mes parents avaient une donation entre epoux

Ils possédaient des biens immobiliers dont un appartement dans le midi qu'elle désire vendre Peut-elle le faire sans mon accord?

Elle me soutient que je n'ai rien à dire car elle me donnera ma part. Je ne suis pas frcément contre le fait de vendre mais le prix me parait plus que sous estimé

En effet le bien a ete estimé 90000€, l'an dernier et elle souhaite le mettre en vente 53000€ Puis je le racheter et eviter des frais?

Puis je l'acheter de facon "masqué" car ma mère ne souhaite pas forcément que je lui rachète,